

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tenue le 25 avril 2016 à 10 h à l'Hôtel de Ville, Ville de Gaspé, sous la présidence de Richard St-Laurent, représentant la MRC d'Avignon, et à laquelle sont également présents :

**M. Guy Gallant**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**M. Allen Cormier**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Simon Deschênes**, conseiller de Sainte-Anne-des-Monts  
Administrateur substitut représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**Mme Delisca Ritchie-Roussy**, préfète  
Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**M. Daniel Côté**, maire de Gaspé  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**Mme Nadia Minassian**, préfète  
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Louise Langlois**, mairesse de Chandler  
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**M. Jonathan Lapierre**, maire des Îles-de-la-Madeleine (par téléphone)  
Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**Ainsi que :**

**M. Gilbert Scantland**, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie  
**M. Didier Dufour**, Coordonnateur

**Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :**

**M. Jean-Guy Poirier**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Éric Dubé**, maire de New Richmond  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Roger Chevarie**, conseiller de Fatima  
Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**Mme Micheline Pelletier**, mairesse de Sainte-Anne-des-Monts  
Administratrice régulière représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 6 avril 2016;
4. États financiers au 31 décembre 2015;
5. Partage des distributions;
6. Rémunération, indexation, modification du règlement sur la rémunération;
7. Clôture de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM**

Constatant que le quorum est atteint, le président, M. Richard St-Laurent, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

**R-2016 – 017**

**RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Guy Gallant et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant un point 5 « Partage des distributions » et de clore l'assemblée après le point 6.

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 AVRIL 2016**

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du procès-verbal, il n'y a pas de lecture.

**R-2016 – 018**

**RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 FÉVRIER 2016**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nadia Minassian et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 avril 2016 tenue à Sainte-Anne-des-Monts.

**4. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015**

Monsieur Scantland, directeur général et secrétaire-trésorier, informe le conseil d'administration de la Régie qu'il a approuvé, le 23 avril 2016, les états financiers en date du 31 décembre 2015. Les états financiers ont été préparés par la firme ABCA Société de comptables professionnels agréés et monsieur Scantland en fait le dépôt au conseil d'administration.

**R-2016 – 019**

**RÉSOLUTION ACCEPTANT LE DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Allen Cormier et unanimement résolu d'accepter le dépôt des états financiers au 31 décembre 2015 tel qu'approuvé par monsieur Scantland le 24 avril 2016, de mandater monsieur Scantland d'attester sur le site du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire de la conformité des états financiers et qu'une copie des états financiers soit transmise aux MRC membres de la Régie.

**5. PARTAGE DES DISTRIBUTIONS**

Un tableau illustrant des distributions pour une somme totale de 500 000 \$, répartie entre les MRC et selon la richesse foncière uniformisée (RFU) des municipalités n'ayant pas exercé leur droit de retrait, est présenté aux membres du conseil d'administration.

R-2016 – 020

## RÉSOLUTION SUR LE PARTAGE DES DISTRIBUTIONS

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Allen Cormier et unanimement résolu d'approuver le tableau des distributions totalisant 500 000 \$ tel que soumis et d'émettre les chèques correspondant à la distribution à chacune des MRC et à l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, en fonction de la richesse foncière uniformisée 2015 (RFU 2015) telle que prévu à l'« ENTENTE MODIFIÉE ET MISE À JOUR RELATIVE À LA CONSTITUTION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (RÉGIE) ».

La répartition des montants distribués est la suivante :

-	AGGLOMÉRATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE :	86 618 \$
-	MRC d'AVIGNON :	82 167 \$
-	MRC de BONAVENTURE :	62 465 \$
-	MRC La CÔTE-DE-GASPÉ :	121 570 \$
-	MRC La HAUTE-GASPÉSIE :	59 462 \$
-	MRC Le ROCHER-PERCÉ :	87 718 \$

### 6. MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION

À la demande du président, messieurs Scantland et Dufour fournissent les informations à propos de l'article actuel du règlement qui ne permet pas au conseil d'administration de se soustraire à l'indexation. De plus, un certain flou existe dans la définition de « Séances du conseil »

Monsieur Simon Deschênes, administrateur, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (ci-après désignée « RÉGIE »), d'un projet de modification du Règlement sur la rémunération des élus municipaux délégués au conseil d'administration de la RÉGIE

R-2016 – 021

## RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2 PORTANT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Après présentation de ces informations par Gilbert Scantland et des discussions des membres qui suivent,

**IL EST PROPOSÉ** par Simon Deschênes et unanimement résolu d'approuver le projet de modification du Règlement numéro 2 portant sur la Rémunération des élus municipaux délégués au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-2016 – 022

## RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ** par madame Délisca Ritchie-Roussy et unanimement résolu que l'assemblée soit levée.

**CERTIFICATION**

Lu et certifié conforme par  
le président,

Lu et certifié conforme par  
le secrétaire-trésorier,

\_\_\_\_\_  
Richard St-Laurent

\_\_\_\_\_  
Gilbert Scantland

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

**ADOPTION**

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

\_\_\_\_\_  
Date